



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 décembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de statistique

#### Quarantième session

24-27 février 2009

Point 4) a de l'ordre du jour provisoire\*

#### Questions soumises pour information :

recensements de la population et des logements

### Recensements de la population et des logements

#### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis à la Commission de statistique en réponse à une demande formulée par celle-ci à sa trente-neuvième session (voir E/2008/24). On y présente les activités achevées en ce qui concerne la mise en œuvre du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010, en général, y compris les réunions d'experts et les ateliers de formation qui ont été tenus; diffusion de la deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements*; et la création d'un site Web qui servira de base de connaissances relatives aux recensements. On y indique également les activités futures relatives au Programme mondial de 2010. La Commission est invitée à prendre note du rapport.

---

\* E/CN.3/2009/1.



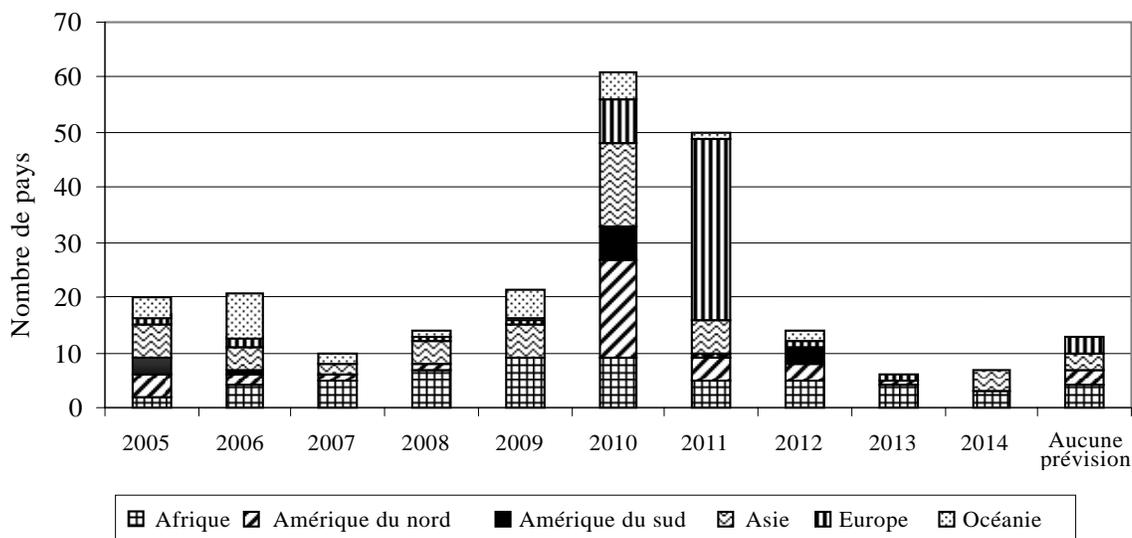
## I. Introduction

1. À sa trente-huitième session (voir E/2007/24), la Commission de statistique a prié la Division de statistique de l'ONU et les autres organismes internationaux d'intensifier leur assistance technique aux bureaux nationaux de statistique afin de renforcer la capacité nationale d'appliquer le *Programme mondial de recensements de la population et des logements* (2010). En outre, elle a également invité les pays à commencer d'appliquer la révision des Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements.

## II. Cycle de recensements de la population et du logement de 2010

2. À la fin de 2008, 64 pays ou zones représentant 21 % de la population mondiale avaient procédé à un recensement, pour la première fois depuis 23 ans au Libéria, depuis 14 ans au Soudan, depuis 24 ans au Bhoutan et depuis 15 ans au Nigéria et en République populaire démocratique de Corée. En revanche, 13 pays ou zones représentant moins de 2 % de la population mondiale n'avaient toujours pas indiqué s'ils allaient ou non procéder à un recensement. Des progrès ont indéniablement été faits depuis le dernier cycle de recensements (1995-2004) mais certaines préoccupations subsistent. Ainsi certains pays notamment d'Afrique ont reporté leur recensement à 2009 pour des raisons budgétaires. On trouvera dans le graphique ci-après les recensements prévus par nombre de pays, région et année.

**Cycle de recensements 2005-2014**



### III. Activités du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010

3. Suite à la publication de la deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements*, la Division a, pour avancer dans la mise en œuvre du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010, diffusé la version révisée des Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements de l'ONU, élaboré des directives internationales concernant les recensements, organisé une réunion d'experts et cinq ateliers de formation, créé un site Web pour servir de base de connaissances relatives aux recensements, mis au point un progiciel CensusInfo pour aider les pays à diffuser les résultats des recensements et mis sur son site une base de données interactive sur les sujets abordés par les questions posées à l'occasion des recensements nationaux.

#### A. Directives internationales concernant les recensements

4. La deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements* a été publiée sous forme d'ouvrage et peut également être consultée en ligne sur le site Web de la Division de statistique à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/census3.htm>. Elle a été soumise pour traduction de l'anglais vers les cinq autres langues officielles de l'ONU.

5. Le *Manuel des systèmes d'information géographique et de cartographie numérique* publié en vue de la série de 2000 de recensements de la population et des logements a été revu et mis à jour pour tenir compte des progrès techniques faits dans le domaine de l'information géographique, notamment du point de vue des technologies géospatiales (systèmes d'information géographique et de positionnement universel, télédétection, cartographie sur Internet, etc.), mais aussi de façon plus générale de celui des différentes utilisations qui peuvent être faites des applications géospatiales en statistique en général et en matière de recensements de la population et des logements en particulier. Ces changements ont été pris en compte dans la deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements* que la Commission de statistique a adoptée en mars 2007. Le manuel révisé donnera aux planificateurs des recensements et au personnel associé des directives techniques concernant les méthodes, outils et pratiques optimales actuellement disponibles pour définir leurs besoins avec plus de précision et mener les activités de cartographie aux fins des recensements avec plus d'efficacité.

#### B. Réunion d'experts

6. Une réunion d'experts consacrée au projet de révision du *Manuel des systèmes d'information géographique et de cartographie numérique* a eu lieu à New York du 7 au 19 avril 2008. Elle avait pour but de procéder à une analyse critique du contenu du *Manuel* du point de vue de l'utilisation des techniques géospatiales en vue des recensements. Le *Manuel*, dont la première version avait été mise au point en vue de l'exécution du programme mondial de recensements de la population et des

logements de 2000, fournit des directives techniques et opérationnelles détaillées concernant les progrès récents faits au niveau des techniques, des méthodes et de l'harmonisation dans le domaine de l'information géographique et de la cartographie aux fins des recensements.

### **C. Ateliers de formation**

7. En 2008, la Division a organisé sept ateliers de formation en collaboration avec les commissions régionales et organisations sous-régionales concernées.

8. Un atelier sur les normes internationales, les techniques modernes et la coopération régionale dans la région du Pacifique a eu lieu à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 4 au 8 février 2008 : il avait pour but de présenter les normes internationales relatives à la conduite des recensements de la population et des logements, notamment les recommandations révisées, et de faire connaître les possibilités majeures offertes par les techniques modernes et leur utilisation pour la cartographie aux fins des recensements et la saisie des données tout en envisageant les moyens de renforcer la coopération régionale en vue de lancer des activités communes aux différents stades des recensements de la population et des logements menés dans la région.

9. Quatre ateliers sur les techniques modernes de saisie des données, et les méthodes et pratiques en matière de vérification des données ont été organisés pour présenter les normes internationales relatives au traitement des données issues des recensements de la population et des logements et faire connaître les possibilités majeures offertes par les techniques modernes et leur utilisation aux fins de la saisie et de vérification des données issues des recensements. Ils ont également été l'occasion pour les participants de partager leur expérience du traitement des données issues des recensements. Ils ont eu lieu à :

- a) Doha, du 18 au 22 mai 2008, pour les pays de la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale;
- b) Dar es-Salaam, du 9 au 13 juin 2008, pour les pays anglophones d'Afrique;
- c) Bangkok, du 15 au 19 septembre 2008, pour les pays d'Asie;
- d) Bamako, du 3 au 7 novembre 2008, pour les pays francophones d'Afrique.

10. Deux autres ateliers ont été tenus à Santiago, du 24 au 27 novembre 2008, pour les pays d'Amérique latine et à Minsk, du 8 au 12 décembre 2008, pour les pays membres de la Communauté d'États indépendants. Le premier avait pour but de mettre en valeur les nombreuses possibilités supplémentaires offertes par les systèmes d'information géographique et autres techniques géospatiales pour les activités de cartographie aux fins des recensements, y compris les préparatifs en vue des dénombrements, les opérations de dénombrement, l'analyse et la diffusion des données issues des recensements, de même que la meilleure façon d'utiliser ces techniques. Le second visait à présenter les normes internationales relatives à la conduite des recensements de la population et des logements, et de faire connaître les possibilités majeures offertes par les techniques modernes et leur utilisation pour la cartographie aux fins des recensements et la saisie des données.

11. La Division suit l'application donnée aux recommandations des ateliers par les pays. Elle organise des visites d'étude dans les pays et facilite ainsi l'échange d'informations et de données d'expérience issues des différentes activités de recensement.

#### **D. Site Web du Programme mondial**

12. Dans le cadre de ses activités relatives au Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010, la Division de statistique a établi un site Web (<http://unstats.un.org/unsd/sources/census/2010.htm>) qui présente des informations actualisées sur les activités des pays concernant les opérations de recensement dans la série de 2010, notamment les dates des recensements nationaux et les questionnaires qui ont été utilisés pour les différents recensements. Il présente en outre des informations sur les réunions et ateliers organisés par la Division et d'autres organismes des Nations Unies.

13. L'un des principaux aspects du site est qu'il constitue une base de connaissances relatives aux recensements, dans laquelle sont conservés les méthodes de recensement et les documents concernant les pratiques de référence en matière de recensement. À ce jour, cette base compte plus de 300 articles sur les activités de recensement. La Division ajoutera bientôt une publication en ligne sur les directives concernant la manière de consigner les opérations et activités de recensement.

14. Dans le cadre de l'échange d'informations et de l'établissement de rapports sur les activités de recensement, la Division publie un bulletin d'information périodique, qui est disponible sur son site web.

15. Outre les activités qu'elle a menées avec les commissions régionales, la Division a continué de collaborer étroitement avec des organismes internationaux tels que la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

#### **E. CensusInfo 2010**

16. La conception du progiciel CensusInfo 2010 en collaboration avec DevInfo, l'UNICEF et le FNUAP a commencé en 2008 pour aider les pays à diffuser les résultats des recensements soit en ligne soit sur CD-ROM. Pour rendre le progiciel encore plus compatible avec les logiciels existants de traitement et d'analyse des données, tels que CSPRO et REDATAM, des échantillons de données provenant de différents pays ont été obtenus pour mettre au point une interface avec le progiciel. On a créé un site web et mis au point un prototype qui a été soumis à un examen technique à New York en novembre 2008.

#### **F. Estimation des besoins nationaux liés au cycle de recensement de la population et des logements de 2010**

17. Dans le cadre du Programme mondial de recensements de la population et des logements de 2010 et des plans nationaux de conduite des recensements prévus pour le cycle de 2010, la Division a entrepris de suivre dans le temps les activités et les

besoins de financement de tous les pays du monde dans le but de mieux satisfaire les demandes des pays qui ont l'intention de procéder à un recensement pendant le cycle. Elle a notamment prié les offices de statistique de lui communiquer des informations sur les dates auxquelles devaient avoir lieu les recensements, les activités programmées tout au long du cycle; les besoins financiers dans leur ensemble et répartis par activité et par source de financement; les donateurs éventuels; et les besoins et offres en matière d'assistance technique. Plus de 130 pays lui ont répondu et sur la base de ces réponses elle a établi des estimations mondiales et régionales des coûts généraux liés aux recensements, des coûts totaux et moyens par habitant; de la part en pourcentage de l'investissement national dans le budget total du recensement; et du pourcentage de chaque activité de recensement par rapport à l'ensemble du budget. Ces estimations figurent dans la base de connaissances à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/censuskb/article.aspx?id=10491&cNode=6S5F1P>.

#### **IV. Activités futures**

18. Une série d'activités ayant trait aux recensements sont prévues pour 2008, notamment celles décrites ci-après aux paragraphes 19 à 28.

##### **Suivi des recensements nationaux**

19. Dans le cadre des activités relatives au Programme mondial de 2010, la Division publiera des informations sur les progrès faits par les pays qui procèdent à des recensements de la population et des logements. Le Programme mondial de 2010 vise avant tout à ce que tous les pays et toutes les régions fassent ces recensements au moins une fois au cours de la décennie 2005-2014. Par conséquent, le suivi des recensements nationaux sert surtout à faire le point sur l'évolution des activités de recensement dans divers pays pour tirer la sonnette d'alarme le cas échéant. La Division continuera de publier les résultats des recensements nationaux sur son site web (<http://unstats.un.org/unsd/census2010.htm>) qui comportera une nouveauté puisqu'on y trouvera un tableau illustrant la proportion de pays ayant programmé un recensement pendant le cycle de 2010. En recensant les difficultés que les pays pourraient rencontrer dans la mise en œuvre du Programme mondial de 2010, il sera plus facile d'apporter un soutien opportun et approprié aux différentes phases de la préparation des recensements et de leur déroulement. Les conclusions seront portées à l'attention de la communauté internationale dans l'espoir de susciter des appuis et de mobiliser les bailleurs de fonds.

20. Toujours dans le cadre du suivi du cycle de 2010, la Division exploitera une base de données sur les progrès faits dans l'application des recommandations figurant dans la deuxième révision des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements*.

##### **Manuels et directives techniques**

21. La Division continuera d'élaborer des directives et du matériel technique concernant les différentes phases des recensements. Les travaux se poursuivront en vue de préparer le matériel de référence et de formation sur les sujets essentiels à l'exécution du Programme mondial de 2010. La stratégie consiste à se concentrer, chaque année, sur les étapes du déroulement des recensements, l'une après l'autre,

ce qui permet à la Division d'actualiser ses directives, ou d'en élaborer d'autres, et de recenser les pratiques de référence de manière rationnelle. Le matériel utilisé dans les ateliers sera amélioré et adapté aux formations en ligne afin d'être mis à la disposition d'un public plus vaste. À compter de 2008, le matériel sur la cartographie aux fins des opérations de recensement, et les systèmes d'information géographique ainsi que la saisie et la vérification des données sera d'ailleurs affiché sur Internet.

22. De nombreux pays ne contrôlent pas ou ne contrôlent que de façon limitée les résultats des recensements pour repérer les erreurs de couverture ou de contenu notamment faute d'avoir les compétences spécialisées et notamment techniques nécessaires pour procéder à de telles évaluations, en particulier à des enquêtes postcensitaires. C'est pourquoi la Division élabore actuellement des directives techniques qui font la synthèse des éléments critiques que les pays doivent prendre en considération lors de la préparation et de la conduite des enquêtes postcensitaires et qui portent entre autres sur les points suivants : aperçu des différentes méthodes d'évaluation des données des recensements (enquêtes postcensitaires comprises) et de leurs points forts et faibles; conception des enquêtes postcensitaires par sondage, règles d'appariement, estimation à double système, et modèles de tableaux. Elles décrivent aussi toutes les étapes à suivre en s'inspirant des pratiques optimales adoptées par les pays ayant récemment mené des enquêtes.

23. La Division rassemblera des données et diffusera des informations sur les pratiques de référence en matière d'assurance-qualité des recensements et s'en servira pour mettre au point des directives générales en la matière.

#### **Ateliers de formation**

24. En 2009, la Division organisera des ateliers de formation qui porteront sur l'assurance-qualité, l'évaluation des données des recensements et notamment les enquêtes postcensitaires mais aussi sur des points particuliers tels que la mesure de l'activité économique et des incapacités par le biais des recensements.

#### **Conception d'un progiciel pour la diffusion des résultats des recensements**

25. Les travaux de conception du progiciel CensusInfo se poursuivront en 2009. On tiendra de nouvelles consultations avec les pays en vue de la mise à l'essai du nouveau progiciel.

#### **Inventaire des pratiques optimales nationales et nouvelles méthodes de recensement**

26. De nombreux pays continuent à utiliser des méthodes de recensement classiques et traditionnelles; d'autres cependant adoptent ou prévoient d'adopter de nouvelles méthodes, notamment le recensement permanent, le recensement virtuel, le recensement à partir de listes électorales et le recensement rénové. La Division suivra l'évolution de ces méthodes de façon à les faire connaître à partir de son site Web et à pouvoir fournir des explications. L'accent sera mis sur les conditions à respecter pour que ces méthodes produisent des données fiables et puissent être utilisées dans d'autres pays

#### **Gestion du centre d'information sur Internet**

27. Les informations affichées sur le site Web seront actualisées en permanence en 2009 et la base de connaissances s'enrichira de documents supplémentaires. Il est à espérer que les pays membres utiliseront les documents disponibles et enverront des informations qui pourront être affichées sur le site Web.

#### **Assistance technique et visites d'étude**

28. Des missions d'assistance technique seront effectuées afin d'apporter un concours adapté à tel ou tel pays. Ces missions auront pour objectif d'aider les pays à réaliser eux-mêmes leur recensement. Des visites d'étude seront organisées pour encourager et développer la coopération Sud-Sud et l'échange d'expérience entre pays.

### **V. Recommandation**

29. La Commission pourra souhaiter prendre note du présent rapport.

---